

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN EUROPE : LES NOUVEAUX RÉSEAUX DU SAVOIR

TERESA CARREIRA,
*Professeur de Sociologie de l'Éducation,
Faculdade de Ciências Humanas e Sociais
Universidade de l'Algarve, Faro/Portugal
tcarrei@ualg.pt*

Résumé

Pour concrétiser les aspirations politiques, scientifiques et éducatives du projet européen pour l'enseignement supérieur, les étudiants, les scientifiques et le système d'enseignement doivent, de plus en plus, s'ouvrir et constituer des réseaux de savoirs.

On propose ici une réflexion sur les fondements et les principes du *processus de Bologne* et voir quels sont les enjeux et les défis lancés à l'Université, aux enseignants et aux étudiants. Dans cette perspective, et en prenant comme référence le cas du Portugal, nous présentons le chemin parcouru avec les adaptations, les réformes et les plus grands questionnements sur le nouveau modèle LMD (Licence, Master, Doctorat) et la philosophie de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Mots clé : enseignement supérieur, processus de Bologne, Portugal

Nouveau paradigme de l'enseignement supérieur en Europe

En matière d'innovation, d'enseignement et d'échanges le paradigme de Bologne est lié au défi lancé à chacun de nous d'apprendre durant toute la vie, (*lifelong learning*). Ce défi est, en même temps, lancé aux institutions éducatives et formatives et au marché de l'emploi. Le besoin d'acquisition de nouvelles compétences demande une hausse de la formation générale mais, aussi, la transformation des savoirs et des modèles de pédagogie universitaire. L'Université doit être un levier pour la compétitivité et l'interaction sociale. L'Europe, ayant conscience des grands défis de la globalisation et de la mondialisation des marchés, a lancé le défi de devenir, d'ici à 2010 :

« L'Union doit devenir l'économie de la connaissance, la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable de croissance économique durable, accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi, et d'une plus grande cohésion sociale »⁴⁷.

⁴⁷ Cf. Conseil européen extraordinaire de Lisbonne, les 23 et 24 mars 2000.

Les *chiffres clés de l'éducation en Europe*⁴⁸ nous montrent que le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur, plus de 17 millions, ne cesse de croître et l'espace européen d'enseignement, environ 4000 établissements d'enseignement supérieur en Europe, reçoivent, chaque année des milliers d'étudiants venant d'autres pays. Pour ceci, ces institutions, dans le cadre du processus de Bologne, ont créé un certain consensus tant au niveau des structures communes des formations académiques que de la reconnaissance des qualifications et des parcours des formations. Depuis des dizaines d'années beaucoup de Commissions européennes spécialisées publient des rapports avec des propositions, des mesures et instruments à appliquer dans les pays signataires afin d'aboutir à un langage commun en ce qui concerne l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Il y a long temps déjà la Sorbonne

Lorsque l'institution universitaire prend forme, au Moyen Age, une certaine unité morale existait en Europe. Le modèle universitaire, bâti en accord avec les "princes et les papes", s'est mythifié. Dirigée, au début, par des religieux, l'université, et ses savoirs, étaient diffusés dans la même langue, le latin. A travers toute l'Europe le modèle était semblable : les professeurs et les clercs parlaient la même langue, le latin, et ils circulaient dans différentes Universités d'Europe. Ceci fut à l'origine de collèges célèbres comme *Montaigu et Sainte-barbe*, à Paris, disposant d'internats où pouvaient séjourner aussi bien des étudiants que des professeurs.

« Tout comme dans les corporations, on avait créé une savante succession de grades de bachelier, licencié et docteur, dont la terminologie et le principe se sont conservés jusqu'à nous »⁴⁹.

Comme le modèle d'organisation était semblable, les professeurs pouvaient circuler entre elles sans grande difficulté et créer, ainsi un réseau universitaire européen⁵⁰.

L'Université médiévale était protégée par le pouvoir papal et aussi civile. Le recrutement des professeurs n'avait pas de frontières et était facilité par l'usage de la même langue. Le modèle médiéval est entré en crise avec le *développement des langues "vulgaires" ou "barbares"* comme symbole de la modernité et de la séparation entre le pouvoir religieux et le pouvoir politique. Le plan politique l'emporte sur le plan religieux. Les pays vont faire l'effort pour agrandir leur propre

⁴⁸ <http://www.eurydice.org>

⁴⁹ Roger Gal (1984) *Histoire de l'éducation*, Paris, PUF, p. 50.

⁵⁰ «Par exemple Thomas d'Aquin a enseigné à Paris, à Rome et à Naples, Albert le Grand à Cologne et en France, Roger Bacon à Oxford et à Paris » (Roger Gal, op. cit. p. 48).

espace linguistique, administratif et culturel. Les langues se divisent, la chrétienté aussi et les universités vivront selon la foi du seigneur du lieu, elles se "nationalisent" au lieu de s'universaliser.

L'accès à l'université sera, pendant des siècles, très restreint et son fonctionnement particulièrement cloisonné. L'institution a longtemps résisté à s'ouvrir. Durant des siècles le savoir aura une valeur d'autant plus sacrée que l'accès à l'université sera restreint., Comme le système d'enseignement restait limité à un petit nombre, le diplôme était, selon Bourdieu, comme un "*titre de noblesse*", il permettait d'espérer occuper une place privilégiée dans la hiérarchie professionnelle et sociale et était signe de distinction.

„La remise des diplômes, qui donne lieu souvent à des cérémonies solennelles, est tout à fait comparable à l'adoubement du chevalier.”⁵¹ Tout comme *l'habitus*, le diplôme était à la fois un signe de classe et de reproduction social. L'Université n'était pas, comme aujourd'hui, orienté pour les professions de savoir pratique.

Cela en va tout autrement aujourd'hui. Le nombre de diplômés augmente, la certification, bien qu'elle soit importante, ne donne plus une garantie d'emploi, raison pour laquelle il faut toujours se former davantage ; il faut apprendre toute la vie.

De toujours, les Universités jouèrent un grande rôle au niveau du prestige social mais, aujourd'hui, plus que jamais, elles ont un rôle plus élargi dans la production de connaissances et dans la compétitivité. Plusieurs défis leur sont adressés : elles doivent devenir plus efficaces, plus dynamiques, plus concurrentielles, et, renforcer l'attrait pour accueillir des étudiants du monde entier... etc. Face à cette nouvelle philosophie, l'institution universitaire, créé au Moyen Âge, doit, obligatoirement se reconvertir. Les débats sont ouverts, l'Université européenne du XXI^e siècle doit revoir son rôle dans la société. Dans ce contexte, les pays signataires du processus de Bologne doivent repenser leur modèle de formations autour de la nouvelle structure, LMD et repenser leur qualité et performance.

Le nouveau défi universitaire dépasse les frontières du continent européen. Pays francophones, lusophones et autres, non européens, veulent adapter le même modèle pour faciliter les ententes et les échanges d'étudiants. Ce n'est plus seulement un débat européen, il en va de la globalisation des savoirs et de la valeur de la connaissance, le débat dépasse le continent. L'Europe veut accroître la mobilité des étudiants et des professeurs, notamment, à travers divers programmes comme *Socrate/Erasmus, Erasmus Mundus etc.*,

⁵¹ Pierre Bourdieu, (1994), *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, p.42.

pour renforcer l'attractivité des universités de l'Union et répondre aux objectifs de la *stratégie de Lisbonne*⁵².

Le mouvement pour l'édification d'un espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, dit processus de Bologne, concerne aujourd'hui près de cinquante Etats (cela va bien au-delà des frontières de l'Union européenne).

Croissance et démocratie

La croissance des effectifs et l'afflux de diplômés sur le marché du travail ne font qu'accélérer la nécessité de repenser la formation. L'université est actuellement questionnée sur la relation qu'elle entretient avec les entreprises et le marché du travail. En dépit du prestige de certaines universités, plus aucun cursus n'est à l'abri des lois du marché. Cela est un problème majeur, un grand défi pour tous. L'Université doit devenir efficace, rentable, orienter l'enseignement vers une profession, et, s'adapter à un public, de plus en plus large et très diversifié. Elle doit faire en sorte que les étudiants soient orientés vers l'acquisition d'une culture scientifique et d'une culture professionnelle capable de répondre aux défis du futur. Avoir des *chômeurs diplômés*, c'est un fait très mal vécu et, ceci a un coût très élevé pour les individus et les sociétés. Ainsi, l'Europe lance plusieurs défis aux systèmes éducatifs, et demande, essentiellement, d'harmoniser les systèmes d'enseignement et les qualifications. Même les diplômés de l'enseignement supérieur doivent apprendre au long de toute la vie. Ils doivent être prêts à la mobilité, probablement changer d'emploi, de pays, d'amis, de liens sociaux...

Vers la société cognitive

En 1995, un **Livre Blanc**⁵³ de la Commission européenne posait les grandes lignes pour l'Europe de la connaissance et parlait de trois «chocs moteurs»: la mondialisation des échanges, l'avènement de la société de l'information et de la révolution scientifique et technique.

⁵² http://www.elysee.fr/elysee/francais/ressources_documentaires/europe-ue/fiches/la_strategie_de_lisbonne-2005.28971.html

⁵³ Les **livres blancs** publiés par la Commission européenne contiennent un ensemble argumenté de propositions d'action communautaire dans un domaine spécifique. Ils visent à donner naissance à des décisions politiques et une politique européenne concertée. Ces livres font souvent, mais pas nécessairement, suite à un **livre vert**. Les livres verts offrent un éventail d'idées dans le but de lancer, à l'échelle européenne, une consultation et un débat sur une thématique précise. Les parties, organisations et individus intéressés par le sujet, sont invitées à exprimer par écrit leur avis sur les propositions émises, avant une date limite. Le but de la Commission est généralement d'initier un débat sur un thème pas encore abordé par les politiques européennes. Cette consultation peut parfois aboutir à l'édition d'un livre blanc.

Nous y rencontrons un nombre important de questions et réflexions sur la formation, tout au long de la vie, et la volonté de construire des systèmes éducatifs et formatifs, capables d'avoir une organisation systémique sur les étapes de formation scolaire et non scolaire. Selon le Livre Blanc :

« La société du futur sera donc une société qui saura investir dans l'intelligence, une société où l'on enseigne et où l'on apprend, où chaque individu pourra construire sa propre qualification, en d'autres termes, une société cognitive. (...) Comment former des travailleurs qualifiés, disposant des compétences nécessaires et sachant les adapter à de nouvelles exigences? Comment doter l'individu des connaissances et des qualités qui l'aideront tout au long de sa vie? Comment aider les exclus ou ceux qui sont menacés de l'être à se réinsérer socialement? »⁵⁴.

L'Union européenne s'est engagée dans une série d'actions dans le domaine de la recherche, de l'innovation et de l'enseignement qui visent construire un espace européen de l'éducation et de la formation⁵⁵.

Ancienneté et actualité de Bologne et Sorbonne

La Sorbonne et Bologne sont deux noms symboliques de l'Institution universitaire européenne. La Sorbonne est considérée la mère et le modèle universitaire européen bien que, officiellement, Bologne soit plus ancienne. En revanche, aujourd'hui, lorsqu'on évoque le « processus de Bologne », on devrait parler de *Déclaration de la Sorbonne*, en effet, c'est bien à Paris, à la Sorbonne, que le débat sur la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur a commencé.

*Déclaration de la Sorbonne*⁵⁶

Le grand défi a été lancé le 25 mai 1998, à l'occasion du 800^e anniversaire de la Sorbonne. A travers un processus d'harmonisation des diplômes on propose la (re)forme de l'Institution, vieille de huit siècles.⁵⁷ Claude Allègre a réuni à la Sorbonne ses collègues ministres chargés de l'enseignement supérieur de quatre pays: l'Allemagne, de l'Italie et du Royaume-Uni⁵⁸, pour débattre sur

⁵⁴ Commission Européenne (1995). *Livre Blanc. Enseigner et Apprendre. Vers la société cognitive*. Bruxelles, pp.3-5.

⁵⁵ Commission européenne. "Réaliser l'Espace européen de l'éducation et de la formation au long de la vie" COM (2001) 678 du 21.10.2001.

⁵⁶ <http://www.education.gouv.fr/discours1998/declar.html>.

Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie (France).

⁵⁷ L'Université en France date du XIII^e siècle avec la corporation (*universitas*)

⁵⁸ Claude Allègre (Ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie (France). Luigi Berlinguer (Ministre de l'Instruction Publique de l'Université et de la Recherche), (Italie). Tessa Blackstone (Ministre de l'Enseignement Supérieur) (Royaume Uni). Jürgen Ruetters (Ministre de l'Éducation, des Sciences, de la Recherche et de la Technologie) (Allemagne).

l'harmonisation des diplômes en Europe. Le lieu et l'occasion pour lancer ce grand défi ne pouvaient être plus symboliques. La Conférence de la Sorbonne, en deux pages, laisse le débat sur le processus européen de **l'harmonisation européenne** des diplômes et pour la création d'un Espace européen de l'Enseignement Supérieur construit sur les valeurs de **qualité, accréditation et mobilité**. De cette manière, les universités en Europe ont été confrontées avec leur propre histoire et l'obligation de repenser un nouveau plan organisationnel qui encadre une refondation des parcours et des cursus et une nouvelle philosophie de l'enseignement et de l'apprentissage.

L'harmonisation des diplômes vise à rendre compatibles les structures d'enseignement supérieur, très hétérogènes dans les différents pays européens, et aussi, faire en sorte que le modèle soit plus attractif à l'échelle mondiale. Les cursus doivent reposer sur trois cycles principaux : la licence (L), le master (M) et le doctorat (D), d'où l'appellation « LMD ». Le système de crédits capitalisables (crédits « ECTS ») devrait faciliter la mobilité des étudiants.

*Déclaration de Bologne*⁵⁹

Le 19 juin 1999, un an après la conférence de la Sorbonne, 29 Etats ont montré la volonté d'adhérer à ce processus. Les Ministres chargés de l'enseignement supérieur de 29 pays européens ont signé la Déclaration de Bologne. Ils se sont mis d'accord sur d'importants objectifs communs de convergence des systèmes européens d'enseignement supérieur.

La déclaration de Bologne s'articule autour de 6 actions :

- Un système de grades académiques **facilement «lisibles» et comparables**, incluant la mise en oeuvre du **supplément au diplôme**⁶⁰, délivrer gratuitement et automatiquement à tous les diplômés, dans une langue de grande diffusion.
- Un système essentiellement fondé sur deux cycles : un premier cycle utile pour le marché du travail d'une durée d'au moins 3 ans et un deuxième cycle (Master) exigeant l'achèvement du premier cycle;
- Un système d'accumulation et de transfert des crédits (du type de ECTS⁶¹).

⁵⁹ <http://www.education.gouv.fr/realisations/education/superieur/bologne.htm>

⁶⁰ La Convention du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO, connue sous le nom de « Convention de Lisbonne », signée à Lisbonne le 11 avril 1997, mentionne, pour la première fois le « supplément au diplôme ». Le supplément au diplôme, est un document joint à un diplôme d'études supérieures qui vise la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle des qualifications. L'obligation de délivrer à tous les étudiants un supplément au diplôme va dans le sens de l'« **assurance qualité** » que les ministres de l'enseignement supérieur ont souhaité voir se développer lors de la conférence de Berlin des 18 et 19 septembre 2003. Ce document indique les enseignements suivis, le nombre d'heures de cours, les matières obligatoires et les matières à option...

⁶¹ Crédits E.C.T.S. (Système européen de transfert de crédits).

- La **mobilité** des étudiants, des enseignants, et des chercheurs;
- La coopération en matière d'**assurance de la qualité**;
- La **dimension européenne** de l'enseignement supérieur.
- Le processus vise donc à faire converger les systèmes d'enseignement supérieur en Europe vers un système plus transparent qui placerait les **systèmes nationaux diversifiés dans un cadre commun** reposant sur trois cycles - Licence/ Master et Doctorat. (LMD).

Lisbonne, 2000: des concepts en débat

Le Conseil européen extraordinaire de Lisbonne a fixé à l'Union européenne l'objectif de construire l'Europe de la connaissance et de la compétitivité.

Pour permettre aux personnes qui arrivent sur le marché de l'emploi de devenir acteurs dans l'économie de la connaissance, il est nécessaire que leur niveau de formation soit suffisamment élevé. La relation inverse niveau d'études/taux de chômage tendant à s'accroître, il faut que l'Europe relève son niveau d'instruction à la sortie des études.

L'enseignement et la recherche doivent être mieux coordonnés à l'échelle européenne. Ceci peut être effectué à travers la mise en réseau des programmes nationaux et communs de recherche.

Les Ministres de l'Éducation se sont mis d'accord sur trois buts majeurs à atteindre d'ici à 2010, au bénéfice des citoyens et de l'Union dans son ensemble:

- améliorer la qualité et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation dans l'UE ;
- assurer que ceux-ci soient accessibles à tous;
- ouvrir l'éducation et la formation au monde extérieur.

Ces buts ambitieux visent à faire de l'éducation et de la formation tout au long de la vie une réalité. Pour cela il faut travailler sur tous les niveaux des systèmes: améliorer la formation des enseignants, les compétences de base, l'intégration des technologies de l'information et de la communication, l'efficacité des investissements, l'enseignement des langues. Il faut plus de flexibilité pour rendre l'apprentissage accessible à tous, pour augmenter la mobilité, l'éducation et la formation (formelles et non formelles).

*Message de Salamanque*⁶²

Les 29 et 30 mars 2001 « Plus de 300 institutions européennes d'enseignement supérieur ainsi que les principales organisations les représentant se sont réunies à Salamanque, afin de préparer leur contribution à la réunion de

⁶² http://www.amue.fr/Telecharger/TextRef/d_salamanque.pdf

Prague rassemblant les Ministres responsables de l'enseignement supérieur des pays participant au Processus de Bologne; elles ont convenu des priorités, des objectifs et des principes suivants. Les institutions européennes d'enseignement supérieur réaffirment leur soutien aux principes de la Déclaration de Bologne et leur engagement en faveur d'un Espace européen de l'Enseignement Supérieur mis en place avant la fin de la décennie. Elles considèrent que la création à Salamanque de l'Association Européenne de l'Université (EUA) revêt une valeur à la fois symbolique et pratique car l'Association peut devenir leur porte-parole efficace auprès des gouvernements et de la société dans son ensemble, tout comme elle peut les soutenir dans la construction de leur propre avenir au sein de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur».

*Prague, 2001*⁶³

Le 19 mai 2001, les objectifs de Bologne ont été réaffirmés et les ministres ont pris l'engagement de construire **l'Espace européen de l'enseignement supérieur jusqu'à 2010**.

*Barcelone, 2002*⁶⁴

Dans la perspective de Lisbonne, les chefs d'Etat, lors du Conseil européen de Barcelone, le 15 et 16 mars 2002, se sont engagés à faire des systèmes européens d'enseignement et de formation une « **référence de qualité mondiale** » **d'ici à 2010** ».

*Berlin, 2003*⁶⁵

En 2003, «Les Ministres chargés de l'enseignement supérieur de 32 pays européens se sont retrouvés à Berlin. L'objectif était de faire un bilan des progrès accomplis et de définir des priorités pour les années à venir en vue d'accélérer la réalisation de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et celui de la recherche. Les Ministres tiennent pleinement compte des conclusions du Conseil européen de Lisbonne (en 2000) et de Barcelone (en 2002) visant à faire de l'Europe "l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable, accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale" et appelant à un développement des activités et à une coopération plus étroite dans le contexte du Processus de Bologne. Ils soulignent également que, conformément au principe de l'autonomie institutionnelle, la responsabilité première en matière d'évaluation de la qualité dans l'enseignement supérieur

⁶³ <http://europa.eu.int/comm/education/prague.pdf>

⁶⁴ http://europa.eu.int/comm/barcelona_council/index_fr.html

⁶⁵ http://www.europeunit.ac.uk/bologna_process/berlin_2003.cfm.

incombe à chaque institution elle-même, ce qui fonde les bases d'une réelle responsabilité du système académique au sein du cadre national de la qualité.

Les Ministres entreprennent également l'élaboration d'un cadre global des qualifications⁶⁶ pour l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Les systèmes nationaux d'évaluation de la qualité devraient inclure :

- Une définition des responsabilités des organismes et institutions concernées;
- Une évaluation des programmes ou des institutions, qui inclue l'évaluation interne, l'examen externe, la participation des étudiants et la publication des résultats;
- Un système d'accréditation, de certification ou de procédures comparables;
- La participation, la coopération et la mise en réseau international.

Les Ministres décident d'accepter les demandes d'admission de l'Albanie, d'Andorre, de la Serbie et du Monténégro, de la Bosnie et Herzégovine, du Saint Siège, de la Russie, de "l'ancienne République yougoslave de Macédoine", et de souhaiter la bienvenue à ces pays en tant que nouveaux membres, ce qui élargit le processus à 40 pays européens.

Le programme "**Education & Formation 2010**"⁶⁷ depuis Lisbonne 2000, a plusieurs fois été évalué par des Commissions intermédiaires qui insistent sur la nécessité d'accélérer le rythme des réformes dans le but de la réalisation des objectifs fixés par le Conseil européen.

*Bergen, 2005*⁶⁸

Les 19 et 20 mai 2005, a eut lieu à Bergen la Conférence des Ministres européens de l'enseignement supérieur participant au processus de Bologne. Ils confirment et revoient les objectifs et les avancements par rapport aux conférences de Prague et de Berlin et repensent les étapes prioritaires jusqu'à 2010 et ouvrir l'Espace européen au-delà de l'Europe. A cette occasion, cinq nouveaux pays sont entrés dans le processus: Arménie, Azerbaïdjan, Georgie, Moldavie, Ukraine.

Les grands objectifs de Bologne ont, à nouveau été en débat, dans les conférences ministérielles de mai 2007, à Londres, et avril 2009 à Louvain. Le processus s'impose dans le débat des nombreux pays membres».⁶⁹

⁶⁶ Cf. Bruxelles, 8/7/2005 SEC (2005) 957. *Towards a European Qualifications Framework for Lifelong Learning*, http://europa.eu.int/comm/education/policies/2010/doc/consultation_eqf_fr.pdf

⁶⁷ http://europa.eu.int/comm/education/policies/2010/et_2010_fr.html

Cf. « *Education et formation 2010 : l'urgence des réformes pour réussir la stratégie de Lisbonne* », communication de la Commission, COM(2003) 685 final du 11 novembre 2003.

⁶⁸ http://www.bologna-bergen2005.no/Docs/00-Main_doc/050520_Bergen_Communique.pdf

⁶⁹ Les pays signataires du processus de Bologne : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie,

Le Portugal : étapes clés, évolution et nouveau paradigme de L'Université

XIII^e siècle – La fondation du *Studium Generale*, à Lisbonne, remonte à 1288. L'Université sera confirmée, deux ans après, par le pape Nicolas IV, en 1290, avec trois facultés : droit, médecine, et arts.

L'enseignement et l'organisation du *studium generale* reflète celle d'autres pays européens. Avec une langue commune, le latin, un corps enseignant et des locaux propres à enseigner - les églises, monastères et cathédrales – étaient mieux organisées pour ouvrir en son sein les collèges et, l'Université. Il existait une certaine dualité entre l'Église et l'État. L'Église faisait le possible pour contrôler le système, les princes en faisaient de même, ordonnant soit la fermeture, soit, l'ouverture ou le transfert, mais aussi en attribuant nombre de bourses à des étudiants pour aller étudier à l'étranger.

Entre 1308-1338 l'université fonctionnera à Coimbra puis de nouveau sera réinstallé à Lisbonne, en 1377, sous la protection d'Henri "Le Navigateur" (1394-1460), qui détermine l'enseignement de toutes les matières et savoirs mais surtout l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie et autres sciences "expérimentales", savoirs qui serviront aussi à l'action des découvertes maritimes. Henri le Navigateur achètera des terrains et des maisons dont il fera donation à l'Université. Il institua aussi des rentes, permettant de faire venir des "maîtres" étrangers et des savants.

En 1537, l'Université sera, à nouveau, installée à Coimbra. Cette ville a joui du monopole de l'enseignement supérieur pendant des siècles et, de ce fait, sera connue comme "ville des docteurs".

XVI^e et XVII^e siècles - La réforme religieuse en Europe et l'arrivée des jésuites au Portugal transforment le paysage pédagogique. Il y aura la création de plusieurs collèges jésuites dont : Coimbra (1542), Évora (1556) et Madère (1569). Entre 1559 et 1759, les jésuites dirigent aussi l'université d'Évora, ils joueront un rôle considérable à tous les niveaux de l'enseignement avec leur méthode importée de Paris, *modus parisiensis*, .

XVIII^e et XIX^e siècles. Avec l'expulsion des jésuites (1559), la fermeture de leurs collèges et de l'Université d'Évora, l'État prend le monopole de l'enseignement. Cela marque l'étape de "l'État éducateur" avec une philosophie laïque des Lumières. Le Marquis de Pombal entreprend des réformes à tous les

Finlande, France, Georgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Islande, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Moldavie, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Saint-Siège (Vatican), Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Turquie, Ukraine.

niveaux de l'éducation et formalise l'instruction comme une mission et fonction nationale.

Pour développer le commerce, l'industrie, la science et l'enseignement, une série de Grandes Écoles furent créés: l'École de commerce (1759); le Collège des nobles (1761); l'Académie des Sciences à Lisbonne (1779); L'École normale militaire de Lisbonne (1816); l'École polytechnique, future Faculté de sciences à Lisbonne et l'Académie polytechnique de Porto, destinée à la formation d'ingénieurs des travaux publics, des mines, des ponts et autres métiers du commerce et de l'industrie (1837); création des Écoles normales supérieures pour la formation des enseignants du secondaire (loi du 24 décembre, 1901).

XX^e siècle . L'Université républicaine - Avec l'implantation de la République, en 1910, un air nouveau soufflera sur Université surtout après la création des universités de Lisbonne et de Porto, en 1911. Lors de l'implantation de la République, étaient inscrits à Coimbra⁷⁰, 1262 étudiants dont seulement cinq femmes. En 1926, le nombre d'étudiants des trois universités, Lisbonne, Porto et Coimbra, étaient de 4117. L'enseignement supérieur continua à être une affaire surtout masculine, et pour un nombre assez réduit d'étudiants.

Années 1970 : Nouvelles Universités, Instituts Polytechniques et Écoles Normales Supérieures (enseignement public et privé)

Le plan de réformes entreprises dès 1970 sur l'ensemble du système éducatif a ouvert les portes au secteur privé et aussi à de nouvelles universités e instituts polytechniques.

La première université non publique fut l'Université Catholique, créée en 1971, par la loi du 15 juillet (307/71), avec un statut concordataire.

En 1973, par la loi 402/73, sont créés de nouvelles Universités, Instituts Polytechniques et Écoles Normales Supérieures⁷¹. D'autres universités publiques et privées ont été créés au courant des années 70 et 80. Actuellement, on dénombre au

⁷⁰ Entre 1559 à 1759 il existait deux Universités au Portugal: Coimbra et Évora; après l'expulsion des jésuites (1759), jusqu'à 1911, Coimbra resta la seule université du pays; ensuite, les nouvelles universités seront créés dans les années soixante-dix et quatre-vingt.

⁷¹ **L'enseignement supérieur** - avec le secteur public, privé, coopératif et concordataire - se compose de l'enseignement universitaire et polytechnique.

L'Université a des objectifs de formation plus théoriques ; les établissements d'enseignement polytechnique ont été réglementés dès 1979, mais la plupart n'ont commencé leurs activités qu'en 1985-86. Cet enseignement a des objectifs plus pratiques, professionnalisant, et il délivre aujourd'hui les diplômes de *Licence et Master* .

A l'intérieur d'un institut polytechnique il y a au moins deux Ecoles Supérieures. On y trouve la plupart des Ecoles Supérieures de l'éducation, de santé, de tourisme, etc.

Les établissements privés et coopératifs délivrent les diplômes avec les mêmes caractéristiques que ceux délivrés par les établissements d'Etat.

Portugal plus d'une centaine d'établissements d'enseignement supérieur, (universitaire et polytechnique, public et privé), pour moins d'un demi million d'étudiants.

Avril 1974 : un nouvel élan pour l'Université

Une avalanche de candidats attendait la démocratie pour concrétiser leur rêve d'entrer à l'université. Un an après on instaure une année dite de "*service civique*" (loi 270/75) pour tout candidat à l'enseignement supérieur. En 1977, a été introduit le *numerus clausus* et aussi une année *propédeutique* qui sera remplacé, en 1980, par la 12^e année de lycée, par la loi 240/80. L'accès à l'enseignement supérieur continue d'avoir une certaine valeur mythique, un rituel de passage vécu avec beaucoup d'anxiété para les familles et les candidats. Actuellement, la sélection se fait par la moyenne des notes entre l'enseignement secondaire et les examens nationaux des disciplines spécifiques au cursus choisi. Le nombre de places disponibles dans chaque cursus (public et privé), est défini chaque année par le Ministère. Aujourd'hui le nombre de places offertes dépasse le nombre de candidats à l'enseignement supérieur. On peut avoir la conviction que le *numerus clausus*, petit à petit, ne sera plus justifiable, dans la plupart des cursus, étant donné que, exception faite de quelques cursus, comme médecine et peu d'autres filières, la majorité des candidats trouvent une place dans le cursus choisit en première option.

L'enseignement supérieur privé et coopératif est organisé conformément aux objectifs inscrits dans Loi de Base du Système Éducatif (LBSE)⁷² et jouit de son statut propre (Loi du 19 août 1989).

«L'État reconnaît la valeur de l'enseignement privé et coopératif comme l'expression de la liberté d'apprendre et d'enseigner le droit de la famille à choisir l'éducation de ses enfants. (LBSE.art.54) ».

Evolution du nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur au Portugal

1900	1910	1930	1950	1980	1990	2000	2002	2006	2008
2 736	3 227	7 037	14 489	87 256	186 780	384 322	395 478	367 312	376 917

Une donnée importante est la féminisation des effectifs. Tandis qu'en 1960 les femmes ne représentaient que près de 30% des effectifs de l'enseignement supérieur, elles dépassent actuellement plus de 55% du total d'inscrits.

⁷² Loi de base du système éducatif (LBSE) du 14 octobre 1986 (n° 46/86), on y trouve inscrits la répartition des cycles d'enseignement, les objectifs et les obligations; l'organisation de l'enseignement préscolaire à l'enseignement universitaire et aussi l'éducation non scolaire comme la formation des adultes.

Le système d'assurance de la qualité : évaluation

Des indicateurs *benchmarks* sont utilisés au Portugal pour évaluer les cursus, depuis plus d'une décennie⁷³. Le système d'évaluation, interne et externe, des universités et des centres de recherche est assez développé. Les résultats sont rendus publiques et diffusés par la communication sociale. Avec les réformes sous jacentes au processus de Bologne cette évaluation va accroître ses paramètres d'exigence et prendre une dimension internationale, conforme aux normes de l'Européen University Association.

La mobilité, tant des étudiants que des enseignants, a toujours été considérée importante. Dès les premiers rois, des bourses ont été attribuées pour étudier à l'étranger. Mais, aller à l'étranger coûte cher, il est vrai que les bourses, comme celles du programme Erasmus, sont une aide importante, mais elles sont en nombre insuffisant, et l'aide attribuée ne couvre pas tous les frais ce qui veut dire que les moins favorisés ne peuvent pas en bénéficier.

Quelques nœuds et ambiguïtés en ce qui concerne le cadre de Bologne

Théoriquement le plus grand défi posé à l'Université est de faire en sorte que ses diplômés trouvent une place sur le marché du travail. Avoir des *chômeurs diplômés* est un fait assez récent, mais déjà assez visible depuis quelques années. Traditionnellement le diplômé de l'enseignement supérieur se croyait à l'abri du chômage. Il en va tout autrement aujourd'hui. Toutefois, des études sur l'emploi des jeunes montrent que les diplômés bénéficient d'un délai plus court pour l'insertion professionnelle, que les non diplômés. Malgré les difficultés du marché, les diplômés prennent environ huit mois à trouver un premier emploi, alors que les non diplômés doivent compter avec un délai d'environ deux ou trois ans. Ainsi, l'obtention d'un diplôme apporte encore de l'espoir, encore faut-il être disponible pour apprendre toujours, et aussi être prêt à la mobilité et à suivre les lois du marché.

En ce qui concerne le modèle de Bologne, il est absolument indispensable qu'il n'y a pas le sentiment de régression. Le "démantèlement" du système actuel ne doit se justifier que par l'offre de nouvelles alternatives. Or les orientations sont ambiguës, notamment en ce qui concerne la durée des cycles. Ceci n'est pas seulement un problème structurel, il est aussi relationnel entre l'enseignement universitaire et le polytechnique.

⁷³ 1994, mise en place de l'évaluation et l'accompagnement du système d'enseignement supérieur, par le Décret-loi n° 38/94. L'évaluation est accompagnée par le CNAVES (Conselho Nacional de Avaliação do Ensino Superior). Dans une première étape, tous les cursus ont été évalués entre 1994 et 2000.

Les cycles d'enseignement des écoles polytechniques étaient, généralement, plus courts que ceux de l'enseignement universitaire. Peu à peu, les deux secteurs se sont rapprochés par rapport à la durée des certifications.

Les décrets sur l'application des principes et la mise en place de l'Espace européen de l'Enseignement Supérieur fixent les orientations pour l'enseignement supérieur, réglementent les certifications académiques et les qualifications professionnelles des enseignants du pré primaire, primaire et secondaire. La formation est organisée par des établissements d'enseignement supérieur, universitaire ou polytechnique, public ou privé, en adoptant le système européen de crédits, et les orientations de la Déclaration de Bologne et, laisse aux institutions l'autonomie pour organiser la durée des certifications dans le cadre de Bologne. Dans l'état actuel des débats, se pose encore la question des professions réglementées, ceci étant, à la fois, une question universitaire et un problème d'employabilité des certifications dans un cadre professionnel en usage.

Question aussi sur le partage entre deux modèles – En matière de « master » : scientifique ou professionnel, les opinions sont assez divisées. Les **Instituts polytechniques** peuvent, actuellement, proposer une formation jusqu'au niveau Master. Le **Master professionnel**, n'était pas encore une tradition au Portugal, généralement les "Master" donnaient accès à la voie recherche, débouchant ou non sur un doctorat. Actuellement une bonne partie des masters offrent les deux voies - scientifique ou professionnel - sans qu'il soit parfois très clair où sont les avantages de l'un par rapport à l'autre et avantages de l'un et de l'autre.

Il faut vaincre les résistances du changement. Le marché du travail et l'organisation des professions doivent aussi suivre le mouvement.

Vertus et mérites du cadre Bologne

- Les débats sur le processus de Bologne ont permis au système éducatif global de se questionner et de mesurer l'aptitude au changement et à construire une nouvelle dynamique organisationnelle.

- Cela a rendu plus visible le manque d'harmonisation des diplômes au niveau national et international. Il est urgent de construire plus d'uniformisation à l'intérieur et faciliter la mobilité interne entre les cursus au niveau national.

- L'enseignement supérieur universitaire et polytechnique (public et privé) passe par un processus de clarification sur leur fonction et objectifs. Les deux secteurs sont d'intérêt public, il ne faudrait pas, à tout prix, vouloir rapprocher les objectifs des écoles supérieures de ceux des universités. Conformément à ce qui est prévue par la Loi, les cycles universitaire et polytechnique peuvent être différents, leurs objectifs doivent, sans doute, faire la différence au niveau des sorties professionnelles.

- La plus grande mobilité des étudiants et des enseignants, tant sur le territoire national qu'europpéen, va accroître le système de comparabilité et augmenter la qualité des cursus.

- Rendre attractif le système universitaire portugais dans la perspective d'accueil d'un plus grand nombre d'étudiants étrangers, au-delà des étudiants *Erasmus* et de ceux d'origine lusophone est le cinquième mérite et le plus grand défi. Alors que, traditionnellement s'étaient les étudiants portugais qui allaient étudier à l'étranger, il y a actuellement nombreux étudiants de toutes nationalités et cela fait décrocher une nouvelle pédagogie universitaire.

Un constat pour conclure. L'uniformité n'est pas imposé, mais l'harmonisation est souhaitable. Plus les parcours seront différents plus la coopération et la mobilité seront difficiles. On est loin d'avoir terminé les fusions, arrangements, adaptations..., mais il y a beaucoup de progressions au niveau du débat et de la nouvelle philosophie. Techniquement, la plupart des cursus seront dans le processus de Bologne jusqu'à 2010. L'espace européen d'enseignement supérieur est vu comme une valeur ajoutée. Les institutions rassemblent leurs compétences pour faire émerger le nouveau modèle mais, aussi, une nouvelle culture organisationnelle et une autre pédagogie, élément essentiel pour l'évolution universitaire. Tout changement a besoin d'apprentissage. En ce qui concerne les voies de Bologne, nous sommes *sur le chemin*. Pour illustrer l'*énaction* de cette situation nous empruntons à Hubert Hannoun l'expression française : *chemin faisant*⁷⁴ :

«Le chemin, sous nos pieds, est, *à la fois*, fait (nous en décidons) et suivi (il décide pour nous) par notre marche. Le sujet et l'objet, ici, se confondent. L'un et l'autre sont décideurs du sens de ma marche. L'intention, le projet sont avec l'action et la réalisation les éléments d'un même système. Il en est de même de l'*intégration sociale énectée*. Elle se fait jour lorsque les groupes composants le corps social décident de la valeur autour de laquelle ils projettent le corps social à naître de leurs différences et similitudes, mais cette décision et ce projet ne font qu'un avec les actions sociales et politiques nécessaires qui les réalisent. Le projet, ici, se fait comme un pari que l'on se donne les moyens de gagner. Il n'est ni intention pure, ni action pure ; il se fait *énaction*, pensée-action»⁷⁵.

⁷⁴ Cette image a été illustrée par le poète António Machado, lorsqu'il écrit dans son *Campos de Castilla*. (1907-1917) - Chant XXIX des *Proverbios y Cantares* :

Marcheur, ce sont tes traces
Ce chemin, et rien de plus ;
Marcheur, il n'y a pas de chemin
Le chemin se construit en marchant

⁷⁵ Hubert Hannoun (1998) Pluriculturalité et Intégration Enactée, in Teresa Carreira et Alice Tomé (eds), *Education au Portugal et en France. Situations et perspectives*, Paris: l'Harmattan, pp. 57-58.